

COVID -19

CONSIGNES VISITE PATIENT

Afin de protéger les patients et les soignants, l'accès des visiteurs extérieurs aux services de soins est désormais strictement limité selon les principes suivants :

LIMITATION POUR TOUS LES SERVICES

INTERDICTION DE VISITE

Pour toute personne présentant des symptômes (rhumes, maux de têtes, syndrome grippal, fièvre...)

Pour les mineurs (moins de 18 ans)

Pour toute personne venant de zones où circule le virus

LIMITATION POUR LES SERVICES ADULTES, Y COMPRIS LES URGENCES

Visite limitée à 1 personne par jour et par patient

Les mesures peuvent être adaptées par l'équipe médicale et paramédicale

LIMITATION POUR LA MATERNITE, NEONATOLOGIE

Accès limité à une seule personne (père, mère, tuteur, ...)

CONSIGNES



EN RESPECTANT CES MESURES VOUS AIDEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À PROTÉGER LES PATIENTS, À SE PROTÉGER ET À LIMITER L'ÉPIDÉMIE